RAPPORT DE LA TABLE RONDE SUR LES INITIATIVES CLIMATIQUES ET LA GESTION DURABLE DES FORETS EN REPUBLIQUE DU CONGO

Pointe-Noire, le 20 septembre 2022

Activité réalisée avec le soutien du Foreign, Commonwealth, Development Office du gouvernement britannique et du Norway's International Climate and Forests Initiative. Cependant, les points de vue exprimés ne reflètent que ceux des organisateurs.

SIGLES ET ABREVIATIONS

APV	Accord de partenariat volontaire
CAFI	Initiative pour les forets d'Afrique centrale
CAJAC	Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CLPA	Communautés locales et populations autochtones
DDEF	Direction départementale de l'économie forestière
DIDPPA	Direction Interdépartementale de la Promotion des Peuples Autochtones
FCDO	Foreign Commonwealth and Development Office
FDL	Fonds de Développement Local
FGMC	Forest Gouvernance Markets and Climate Programme
FLEGT	Application des législations forestières, Gouvernance et Commerce
GESOP	Groupe d'Experts pour la Synergie des organisations et des plateformes de la société civile pour la gouvernance climatique, foncière et forestière
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MEF	Ministère de l'Economie forestière
NICFI	Norway's International Climate and Forest Initiative
NORAD	Norwegian Agency For Development
OCDH	Observatoire congolais des droits de l'homme
OSC	Organisation de la société civile
PCQVP	Publiez Ce Que Vous Payez
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PNAT	Programme National d'Affectation des Terres
PUDT	Programme d'utilisation durable des terres
REDD+	Réduction des Effets liés à la déforestation et la dégradation des forêts
RPDH	Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme
RENAPAC	Réseau National des Peuples Autochtones
SDC	Série de Développement Communautaire
SIVL	Système Indépendant de Vérification de la Légalité
TI	Transparency International
UFA	Unité forestière d'aménagement
UFE	Unité forestière d'exploitation

I. INTRODUCTION

Après Brazzaville en mars 2022, le 20 septembre 2022, la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) et l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) ont co-organisé dans la salle de conférence de l'hôtel Hilary à Pointe-Noire, une Table ronde sur les initiatives climatiques et la gestion durable des forêts. Cette initiative a été entreprise dans le cadre des programmes Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) et Norway's International Climat and Forest Initiative (NICFI) avec les appuis techniques de Fern et financier de Foreign Commonwealth & Developement Office (FCDO) et Norwegian Agency For Development Coopération (NORAD). Cette activité a permis de réunir autour de la table des représentants de l'administration publique (Economie forestière, Domaine public, Environnement, Mines), du secteur privé, des représentants des Populations Autochtones, des Organisations de la Société Civile (OSC) et des professionnels des médias.

II Contexte et justification

La participation des communautés locales et populations autochtones (CLPA), et l'appropriation et l'engagement de toutes les parties prenantes sont essentiels pour garantir une gestion durable des ressources forestières en République du Congo.

Pour mémoire, le pays témoigne depuis quelques années des objectifs climatiques ambitieux en matière de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. La réforme forestière et foncière en cours est inspirée de son adhésion aux initiatives climatiques comme l'Accord de Partenariat Volontaire (APV), l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI), la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts, incluant la Conservation de la Biodiversité, l'Accroissement des stocks de Carbone et la Gestion Durable des Forêts en sigle REDD+, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). L'adoption de la loi n°33-2020 du 08 juillet 2020 portant Code forestier, la promulgation des décrets n°2018-286 et 2087 portant approbation des plans d'aménagement des Unités forestières d'exploitation Mpoukou-Ogooué et Bambama, situées dans la zone I Lékoumou du secteur forestier Sud et des arrêtés n°15951 et 15953/MEF/CAB du 10 septembre 2019 portant institution, organisation et fonctionnement des Conseils de concertation des séries de développement communautaire des Unités Forestières d'Exploitation Mpoukou-Ogooué et Bambama, des arrêtés

n°15950 et 15952/MEF/CAB du 10 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement des fonds de développement local des séries de développement communautaire des Unités Forestières d'Exploitation Mpoukou-Ogooué et Bambama dans la zone sud du pays et l'adoption de la Loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant « les règles d'occupation et d'acquisition des terres et des terrains » sont autant de réformes menées dans le but d'améliorer la gouvernance forestière, foncière et climatique.

Cependant, ces avancées ne peuvent occulter les défis majeurs observés dans la mise en œuvre des initiatives de gouvernance forestière rendant ainsi opportune l'urgence de l'implication et l'engagement des différentes parties prenantes.

Au nombre de ces préoccupations majeures malgré les progrès enregistrés, on peut noter :

- La faible concertation, coordination de ces initiatives climatiques ;
- La faible visibilité de l'engagement des parties prenantes ;
- La faiblesse des capacités sur le suivi des questions techniques telles que le Système informatique de vérification de la légalité (SIVL), le partage de bénéfices, etc.
- La faible fonctionnalité des organes de gouvernance, en particulier le Comité interministériel ;
- L'absence de redevabilité et le non-respect du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des communautés locales et des populations autochtones (CLPA) et leur faible implication dans les processus de réalisation de ces programmes ;
- Les processus d'attribution non planifiée de concessions forestières en particulier sur les terres coutumières avec pour conséquence des conflits d'usage et d'accaparement des terres, d'exclusion et de discrimination des femmes et la corruption ;
- L'insuffisance des moyens financiers.

Dans ce contexte, une table ronde multi-acteurs dédiée à servir de cadre d'échanges, de réflexion et de propositions pour une amélioration de la gouvernance et l'utilisation durable des ressources forestières et foncières a été

organisée dans le but renforcer l'engagement et donc assurer la pleine participation des acteurs intéressés.

III Des objectifs

L'objectif global de la table ronde était de contribuer au renforcement et à l'amélioration de la gouvernance climatique, forestière et foncière en République du Congo.

Spécifiquement, il s'agissait de :

- Susciter une prise de conscience citoyenne dans le but d'inciter les parties prenantes à s'engager et à contribuer pleinement et effectivement à la gouvernance locale des forêts ;
- Faire un état des lieux des progrès en matière de mise en œuvre des différents processus en cours sur la gouvernance forestière, climatique et foncière afin de partager les informations sur les nouveaux développements relatifs à ces processus ;
- Identifier les défis à la mise en œuvre des initiatives climatiques ;
- Présenter l'état actuel de la problématique foncière à travers l'adoption de la Loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant « les règles d'occupation et d'acquisition des terres et des terrains » ;
- Formuler des recommandations pour améliorer la gestion participative et inclusive des forêts afin de faire face au défi de la corruption ;
- Renforcer l'engagement des parties prenantes pour une meilleure gouvernance des ressources forestières et foncières à travers des synergies entre elles.

IV Des résultats attendus

- Les parties prenantes ont été informées et sensibilisées sur leur rôle dans la gestion durable et participative des ressources forestières y compris sur les progrès, contraintes et défis des engagements en matière de gouvernance forestière, avec les initiatives climatiques comme APV, CAFI, REDD+, ITIE, contribution déterminée au niveau national (CDN) ;
- Un état des lieux des progrès des différents processus en cours a été établi et les informations sur les nouveaux développements relatifs aux

processus en cours ont été partagées et capitalisées par les parties prenantes ;
- Les défis dans la mise en œuvre des initiatives climatiques ont été identifiés ;
- Des recommandations pour l'amélioration de la gestion participative et inclusive des forêts ont été prises ;
- La problématique sur le foncier a été partagée et passée en revue par les participants ;
- Les nouvelles dispositions légales en termes de droit de propriété et d'occupation des terres et terrains sont connues par les participants ;
- Les parties prenantes ont témoigné leur engagement pour une meilleure gouvernance des ressources forestières et foncières à travers des synergies ;
- Un communiqué final de la table ronde a été adopté.

V De la Méthodologie

La méthodologie adoptée consistait à faire des présentations en plénière, suivies des échanges et débats.

VI- Déroulement des travaux

VI 1 De l'ouverture des travaux

A l'ouverture de la table ronde, M. **Christian MOUNZEO**, Coordonnateur National de la RPDH, a dans son mot liminaire souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé les principaux objectifs poursuivis et les résultats attendus de l'organisation de ladite Table ronde, en mentionnant notamment que *"c'est une activité d'échanges, de partage et de contributions devant aboutir à des délibérations fructueuses"*. Le succès de toutes ces initiatives passe par *"l'implication de toutes les parties prenantes à l'amélioration des conditions de vie des populations de base"*. Il a par ailleurs plaidé pour la participation des parties prenantes dans cette approche de gestion durable, en général, et des ressources forestières, en particulier. Car, ces programmes doivent être *"accessibles aux Communautés Locales et Populations Autochtones, à la Société civile, au secteur privé et d'autres parties prenantes afin de susciter leur forte mobilisation et leur implication permettant de tirer le meilleur parti de cette opportunité"*, a-t-il relevé.

Vue de l'assistance de la Table ronde

VI 2 Des présentations

Plusieurs présentations ont été faites au cours de cette table ronde axées essentiellement sur l'impact des processus de gouvernance en cours (APV/ Application des législations forestières, Gouvernance et Commerce (FLEGT), CAFI, CDN, ITIE, REDD+), la transparence et gestion durable du secteur forestier à travers l'aménagement et le contrôle forestier, en particulier en lien avec les forêts de la zone sud (le SIVL et l'Auditeur Indépendant du Système (AIS), l'observation indépendante); les mécanismes de partage des bénéfices et de gestion de plaintes liées à l'exploitation forestière (le cahier de charge et le fonds de développement local, le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne-CAJAC) ; la problématique foncière face aux dispositions de la Loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant « les règles d'occupation et d'acquisition des terres et des terrains »; Impact du règlement zéro déforestation pour le Congo, la place du secteur privé dans la gouvernance forestière.

Par ailleurs, le film sur «Les larmes des communautés locales et populations autochtones des zones d'exploitation du département de la Lékoumou » a été présenté et projeté.

Toutes ces communications ont donné lieu à des discussions ouvertes et ont aussi permis de faire le point des recommandations formulées tout au long de la mise en œuvre du projet FGMC ; et les participants ont enfin commenté la déclaration conjointe des OSC faites dans le cadre du Groupe d'Experts pour la Synergie des Organisations et Plateformes sur la gouvernance climatique, foncière et forestière (GESOP) sur la gouvernance climatique, forestière et foncière au Congo.

Ainsi, ces discussions ont notamment soulevé les questions relatives au :

- Besoin en Renforcement des capacités sur les processus de gouvernance forestière, foncière et climatique des CLPA et des OSC ;
- Mise en place d'un programme d'appui destiné aux cultures vivrières des CLPA ;
- Non prise en compte des droits fonciers coutumiers des populations autochtones dans la nouvelle législation foncière ;
- L'urgence d'une redistribution équitable du Fonds de Développement Local (FDL) entre Autochtones et Bantous ;
- Reconnaissance des villages autochtones ;
- Respect des engagements financiers des pays pollueurs à l'endroit des pays non pollueurs ;
- Prise en compte d'autres acteurs au débat sur l'amélioration de la gouvernance forestière, foncière et climatique, en l'occurrence l'Inspection du travail, la direction du Cadastre, etc ;
- La culture citoyenne à renforcer sur ces thématiques.

Moment d'échanges

V3 De la clôture des travaux

Clôturant les travaux de la table ronde, M. Christian MOUNZEO, Coordonnateur National de la RPDH au nom des organisateurs, a eu des mots justes pour remercier les participants sur la qualité des travaux: « C'était une occasion de partager nos réflexions et recommandations ». Toutefois, « il a été relevé dans les discussions que l'Etat peut aussi avoir des limites et le rôle de la Société civile est d'alerter, d'attirer l'attention, de recommander. Nous avons donc besoin de toutes les parties prenantes pour avancer », a-t-il-dit. Partant de cela, M. MOUNZEO a en ainsi appelé à la matérialisation des recommandations issues de cette table ronde, tout en remerciant les partenaires FCDO et NORAD pour leur soutien à la tenue de cette activité.

Les recommandations ci-dessous résument les échanges fructueux ainsi le consensus trouvé sur des questions essentielles relatives à l'amélioration de la gouvernance forestière, foncière et climatique.

VII Des recommandations

Au terme de table ronde, les recommandations suivantes ont été formulées, à l'endroit du Gouvernement, du parlement, du Secteur privé, de la Société Civile, et des Populations autochtones, Médias :

a) La révision des dispositions de la loi 21-2018 du 21 juin 2018 fixant les conditions d'acquisition des terres et terrains en milieu rural qui posent des problèmes ;
b) L'implication de la société civile en général et celle œuvrant dans le secteur foncier en particulier, à l'élaboration de nouvelles politiques foncières en République du Congo ;
c) Le renforcement du partenariat entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile à travers la création d'une synergie entre acteurs;
d) La vulgarisation renforcée sur les lois existantes, comme le code forestier, la loi foncière, etc, les lois méconnues par la majorité de la population;
e) L'accompagnement des Communautés Locales et Population Autochtones (CLPA) par les pouvoirs publics dans l'élaboration de micro-projets en lien avec le Fonds de développement local (FDL) ;
f) L'amélioration des conditions de travail dans les entreprises forestières;
g) La formation des CLPA par les entreprises à l'effet d'accorder la priorité à la main-d'œuvre locale lors des recrutements ;
h) Le renforcement du suivi par les CLPA de l'exécution des cahiers de charges particulier

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Noms et Prénoms	Structure	Sexe	Contacts
01	MASSAMBA Aimée Esther	DDDHLF	F	057487040
02	NGUIMBI Dénis	Semaine Africaine	M	055375613/067767831
03	NDINGA Jean Pierre	L'horizon Africain	M	044669854/069630764
04	MASSOUSSA Christian	RPDH	M	069161223
05	NDEMBI Cyrille Traoré	RPDH	M	069747078
06	MALONGA Boris Brell	DD Mines	M	069770761/040253427
07	LOUMINGOU MASSALA Murielle	DDEF Pointe-Noire	F	044520350/057812734
08	ONDONGO Viclair	DD Environnement	M	069789678/057590912
09	KADI Jean Claude	ACAT Congo	M	069983207/055617504
10	NGUEMBO Auguste	Vox TV	M	055214831
11	NGANGOUO Patrice Cesaire	DD Domaine de l'Etat	M	055232563
12	KIKOUNGA Jean Marie	Association des Terriens de Loudima	M	064046541
13	DELLO Bernadin	OCDH	M	053116074
14	KIMPOUTOU Fabrice	RPDH	M	066295210
15	MALONGA Ruth	DIDPPA	F	066200723
16	AHOURA Marie-Noelle	DIDPPA	F	069322800

17	TABAKA Edouard	DDEF Lekoumou	M	069647058
18	MALONGA Job Eden	Société SIPAM	M	068592942
19	KOKOLO Jean Augustin	Société SIPAM	M	068017170
20	BOUENTELADIO FOUNGUI A.	DD Agriculture	M	068272390
21	ITOUA Charlestone	DIDPPA	M	066504001
22	TCHISSAMBO Delicia	CJP	F	066976442
23	MAKOUANGOU Paul	CABS	M	068550097
24	KAYA-KAYA Theck	Télé Congo	M	068322999
25	MAMPOUYA Reynaldo	RPDH	M	066797385
26	LOUFOUA-BESSI Franck	RPDH	M	044371502
27	ITOUA Charlem	Dépêches de Brazzaville	F	066008386
28	TCHIVONGO Lin Brice	Association des Terriens du Kouilou	M	05563262664
29	TCHICAYA Prince Charly	Télé Pour Tous	M	066689423
30	NSIETE Tezi	Télé Pour Tous	M	065625773
31	ONOUABOUO-KIAN	Vox TV	M	065236431
32	MIAKAKELA Axel	Vox TV	M	066747208
33	MBOUNGOU Noelle	RPDH	F	040168207

34	DIAKAZOLO Josnie	RPDH	F	068298865
35	DANGASSA Marcel	RPDH	M	066763564
36	SAMBA Daniel	RPDH	M	069906750
37	KIYINDOU YOMBO Nina	OCDH	F	055379264
38	SITA Olivier	Jos-Films	M	066728859
39	MACKOSSO Brice	CJP	M	055579031
40	BENMAMAR Siham	ESI Congo	F	053963436
41	MOUNZEO Christian	RPDH	M	050198501
42	MBAMA Kevin	RPDH	M	066992552
43	BOUABOU MAKITA	RENAPAC	M	064585000